

M. Hugues Chanet, prêtre curé de Marcilly, de M. Joseph Bailly, prêtre vicaire de Morancé, de M. Claude Deyme, prêtre vicaire de Chazay, du sieur Jean de Saint-Michel, bourgeois de Lyon, capitaine châtelain de la baronnie et d'Antoine Corbignot, habitant de Chazay. Signé : Chappuis, notaire royal, 7 février 1752 (42).

Les revenus de la prébende de Saint-Laurent étaient de 50 livres sur une terre située au territoire de Marcilly (43).

Outre cette prébende, Chazay avait encore la prébende de Saint-Martin, dont le collateur était l'abbé d'Ainay ; le titulaire en 1756 était le sieur Antoine Rochette, et les revenus, 25 livres, rente noble soldée par M. Masso de la Ferrière, sénéchal de Lyon (44).

En troisième lieu, la prébende de Saint-Claude, de Notre-Dame et Saint-Roch, dont le collateur était M. de Saint-Michel, le titulaire, M. Charrun, curé.

Les revenus de 9 livres reposent sur une terre de 12 bichérées à Saint-Jean-des-Vignes, affermée au sieur Berger (45).

En quatrième lieu, la prébende de Saint-Georges, dont la collation appartient au curé de Chazay ; le titulaire actuel est M. Charrun, curé et chanoine d'Oulx ; les revenus sont de 35 livres qui reposent sur un domaine affermé à Pierre Bibost (46).

Telles étaient à Chazay les prébendes qui avaient eu pour fondateurs à différentes époques les familles de la Tour, de La Chana, Lempereur, de Pignières, etc.

---

(42) Arch. du Rhône. Églises et chapelles. G. n° 7.

(43) Arch. de l'Archevêché, vol. Cures et décimateurs, p. 229.

(44) Arch. de l'Archevêché, p. 229.

(45) Arch. de l'Archevêché, p. 225.

(46) Arch. de l'Archevêché, p. 227.